



Adhésion 2023-2024

Fédération Française Roller
& Skateboard
Club Labellisé 2020



JOURS ET HORAIRES DES ACTIVITÉS / ENTRAÎNEMENTS

Patinodrome de Champ Fleuri

Ecole de patinage : Jeunes

Mardi et vendredi : 18h - 19h30

Ecole de patinage : Adultes

Mardi, mercredi et vendredi : 18h - 19h30
(Consultez le verso pour plus de détails)

Skate cross, Slalom, Sprint

Mercredi : 17h-18h

Section Course

Lundi et jeudi : préparation physique 17h30 - 18h30 (en attente de confirmation)

Mardi, mercredi et vendredi : roulage/technique 18h - 20h

Samedi : compétitions selon calendrier régional

L'ÉQUIPE

Le Président : Laurent M.

Le Trésorier (responsable adhésions) : Jean-Yves WSK

La Secrétaire :

Encadrement Section Course : Frédéric T. / Frédéric M. / Elodie L. / Yvonnick G. / Raymond D. / Lindsay R.

Encadrement école de patinage jeunes et adultes : Roger B. / Johny P. / Raymond D. / Jean L.

Encadrement Skate cross, Slalom, Sprint : Yohan F. / Jimmy F.

Encadrement section « Baby roller » : Laurent M.

www.roller-rsd.re / facebook.com/roller.rsd

contact@roller-rsd.re



Adhésion 2023-2024

Fédération Française Roller
& Skateboard
Club Labellisé 2020



QUELQUES CONSIGNES GÉNÉRALES

Les cours ont lieu pendant les périodes scolaires, pas de séances durant les vacances, sauf cas exceptionnels.

Pas de cours en cas de pluie, en cas de doute, contactez Jean-Yves au 0692 740 224.

Pour le bon fonctionnement des séances, nous vous prions de bien vouloir prévoir un passage aux toilettes au préalable.

Pour des raisons de sécurité et de gestion des flux, nous vous demandons d'équiper votre enfant, et de l'attendre sur la zone entre les deux pistes (vélodrome et patinodrome). Il est demandé aux parents d'être présent sur l'ensemble de la séance, à défaut, d'être présent avant la fin de cette dernière.

Les parents ne sont en aucun cas admis sur les anneaux de patinage.

Le paiement des cotisations doit se faire chaque, dès le 1er mois de reprise des activités, dont la date sera fixée lors de la dernière assemblée du comité directeur. En cas de paiement semestriel, le 2nd versement devra se faire début février.

Un non-paiement de la cotisation pourra conduire à une exclusion des activités du club et/ou perdre son droit de vote, ainsi qu'être privé de tous les droits que lui conférait le fait d'être membre.

Nous attirons votre attention sur **l'accès au site qui s'effectue via le parking et son passage souterrain.**

Il est interdit d'emprunter le portillon du vélodrome.

CRISE SANITAIRE COVID-19

Merci de vous référer aux consignes sanitaires en vigueur.

Prévoir un moyen d'hydratation pour votre enfant et pouvant être facilement différencié des produits similaires. Les points d'eau sont à utiliser en dernier recours.

LES SECTIONS :

Ecole de patinage JEUNES : mardi et vendredi, 18h-19h30.

- ◆ Groupe « Baby roller » : destiné aux enfants entre 3 et 5 ans.
- ◆ Groupe des « Premiers pas » : destiné aux jeunes n'ayant pas de notion de la pratique.
- ◆ Groupe supérieurs : pour les jeunes ayant déjà un certain niveau et autonomie. Selon l'effectif, le groupe pourra être scindé.

Ecole de patinage ADULTES : mardi, mercredi et vendredi, 18h-19h30

- ◆ A noter que le mercredi est plus propice aux adultes débutants.

Section Course (merci de consulter le planning pour plus d'infos sur les créneaux horaires selon les catégories)

- ◆ Préparation physique : Lundi et jeudi, 17h30-18h30 (en attente de confirmation)
- ◆ Roulage et technique : Mardi, mercredi et vendredi, 18h-20h

Section Skate cross / Slalom / Sprint

- ◆ Mercredi, 17h-18h

Fitn'Roll au féminin : conjugaison de la pratique du fitness et du roller, à destination d'un public féminin, les vendredis de 9h à 12h.

Adhésion 2023-2024

FRAIS D'ADHÉSION - Saison 2023/2024

Droit d'entrée au club (nouveaux adhérents)

=> Droit d'entrée valable par famille

=> Payable uniquement la première année

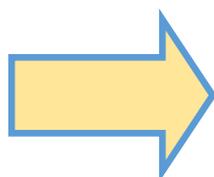
=> Coût pouvant être supporté par le dispositif Pass'Sport

50€

ÉCOLE DE PATINAGE

Cotisation annuelle

(Licence et assurance incluses)



JEUNES et ADULTES

80€

72€ pour le deuxième, troisième enfant

SECTION COURSE

Cotisation annuelle (licence et assurance incluses)

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	COTISATION
◆ Super mini	2018	100€
◆ Mini	2017 - 2016	
◆ Poussin	2015 - 2014	
◆ Benjamin	2013 - 2012	130€
◆ Cadet	2011 - 2010	
◆ Junior B	2009 - 2008	
◆ Junior A	2007 - 2006	
◆ U30 Sénior	2005 - 1995	
◆ Vétéran 1	1994 - 1985	
◆ Vétéran 2	1984 - 1975	
◆ Vétéran 3	1974 - 1965	
◆ Vétéran 4	1964 et avant	<i>115€ pour le second et suivant</i>



Adhésion 2023-2024

Fédération Française Roller & Skateboard
Club Labellisé 2020



Je soussigné(e) : Adhérent / parent / tuteur (rayez les mentions inutiles)

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : 974..... Ville :

Téléphone et courriel :

Domicile : 0262..... Portable : 069..... Courriel :

Sollicite l'adhésion au Roller Sports Dionysien de :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Nom : Prénom : Né(e) le :

J'autorise la/les personne(s) mentionnée(s) ci-dessous à pratiquer le roller en **LOISIR / COMPÉTITION** (entourez case correspondante), et le cas échéant, son surclassement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

Les responsables du Roller Sports Dionysien à faire pratiquer sur ma (sa) personne, tous les examens complémentaires, ou interventions légales/chirurgicales que son état pourrait justifier dans le cadre de l'urgence, ainsi que le faire transporter dans le centre hospitalier ou clinique la plus proche si besoin. Cette autorisation est valable, tant pour les éventuels déplacements en France, qu'à l'étranger, ou au sein du club.

La diffusion de toute image à caractère sportif sur laquelle je (il, elle, iel) figure, sur les supports de communication qui s'avèreraient être utile à la mise en valeur de l'association.

Le transport des personnes désignées ci-dessous par des tiers, à l'occasion de manifestations organisées par le R.S.D.

Je certifie exact les renseignements portés sur ce document, et reconnais avoir été informé du fait que ces renseignements feront l'objet d'un traitement informatisé, relevant de l'article 15 de la loi de janvier 1978, sous réserve de la CNIL.

Ces informations pourront faire l'objet de cession. Toutes les informations sont données à titre obligatoire, pour la délivrance des licences ; un droit d'accès et de rectification étant ouvert auprès de la Fédération Française de Roller & Skateboard.

Je joins à cette fiche (cochez la case correspondante) :

Pour les nouveaux adhérents : 1 photo d'identité / la fiche fédérale (certificat médical en page 2) / le droit d'entrée et la cotisation

Pour les renouvellements de licence : 1 photo d'identité / la fiche fédérale / l'attestation questionnaire de santé QS-SPORT (majeur ou mineur selon le cas) / la cotisation annuelle

Moyen de paiement :

Espèces Chèque n°

Désirez-vous un reçu / facture ? (entourez votre choix)

OUI NON

Fait à le Signature :